

**COMPTE-RENDU**

**RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF**

**13 juin 2023**

**Salle du Conseil municipal**

***Présent(e)s :***

**Citoyen(ne)s :** Thierry BERTRAND, Thierry LAFOURCADE, Virginie RAULT, Malika THOVEILLES, Pierre CATEL, Jean-Christophe VERDIER,

**Elu(e)s :** Jean-Luc JOUSSE, Adjoint délégué à la transition écologique et aux déplacements multimodaux

**Agent :** Médélys OBERTI, Collaboratrice de cabinet chargée de la communication

***Excusé(e)s :***

**Citoyen(ne)s :** Perny DIEUDONNE, Alain DESCLAER, Thierry RASPAUD

**Elu(e)s :** Catherine LOUIT, Adjointe déléguée au dialogue citoyen, à la jeunesse et l’enfance, à l’animation de la vie sociale et à la communication,

Patricia GOUPIL, conseillère municipale déléguée au déplacement doux, sentiers de randonnées et Espaces verts

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**Signature de la charte du dialogue citoyen :**

Dernier rappel pour la signature de la charte du dialogue citoyen. Adopté en Conseil municipal, ce document permet de définir les principes de travail et d’échange dans le respect de chacun.

**Diagnostic des actions menées dans le thème retenu par le comité consultatif**: les chemins de randonnée et de VTT

Monsieur Jousse propose au groupe de leur présenter le travail mené par la municipalité en lien avec le Muretain Agglo, détenant la compétence tourisme, à partir de la carte des chemins de randonnée (CF. annexe), afin d’étudier les actions qui pourraient être menées sur la thématique choisie.

Pour rappel, les objectifs arrêtés lors de l’élaboration du plan de concertation sont les suivants :

* Réaliser une cartographie des chemins de randonnées et VTT existants : actualiser et vérifier le balisage ainsi que l’information au public, repérer les points caractéristiques (noter l’indication du niveau de randonnée)
* Développer, sécuriser et étendre les chemins de randonnée
* Faire connaître les parcours existants (site de la Ville, plan, etc.)
* Animer les chemins de randonnées : valoriser la biodiversité, créer des animations et des parcours ludiques pédagogiques, sensibiliser au respect des espaces (opérations de nettoyage)

Tout d’abord, il est à noter que 30% des chemins de randonnée se situent hors zone urbaine. La labellisation des chemins de randonnée est établie par la Fédération départementale de randonnée.

Le balisage des chemins est réalisé par le Muretain Agglo. Une demande a été effectuée par Monsieur Jousse et Madame Goupil auprès de l’intercommunalité ; en cours de traitement.

Une interrogation apparaît sur la légende de la carte réalisée par le service communication en octobre 2021 : pourquoi des chemins sont-ils tracés en pointillé ?

Plusieurs points sont abordés :

* Liaison possible avec Saint-Clar et Fontenille : une rencontre avec les élus de ces collectivités va être organisée par la municipalité
* Réflexion en cours sur la réalisation d’un parcours culturel en lien avec l’histoire de Saint-Lys radio
* Plusieurs boucles existent à la Coulée verte mais des circuits pourraient être réalisés en ville
* Un budget de 15000 euros a été retenu au budget de la Ville. M. Jousse, Mme Goupil et le service des espaces verts travaillent sur cette thématique au niveau communal.
* Une remarque est effectuée : il est opportun de rendre plus visible le balisage du chemin de la Glacière
* Etude des éventuelles liaisons qui pourraient être créées, entre les chemins existants et avec les communes voisines, ainsi que de nouvelles voies

Certains membres du comité consultatif font état d’une certaine inquiétude quant aux actions qu’ils pourraient mener par la suite. Pour certains, le travail engagé par la municipalité est relativement complet et ils estiment ne pas savoir quelle pierre mettre à l’édifice déjà engagé. Il est proposé d’effectuer une visite de terrain pour étudier les objectifs à partir de ce postulat et de travailler sur les idées d’animation des chemins déjà existants.

Néanmoins, après échanges, les membres présents décident de laisser de côté ce sujet et de se concentrer sur une autre thématique. Il est rappelé que tous les aspects partagés lors de la dernière réunion n’ont pas été examinés de manière exhaustive.

D’autre part, il est fait mention que, lors de l’élaboration de la liste des thèmes proposés au sondage, le Bourg-centre avait été abordé. Un membre du comité consultatif se pose la question de savoir pourquoi ce sujet a été écarté du sondage. Monsieur Jousse rappelle les objectifs du projet Bourg-centre, celui de renforcer l’attractivité du cœur de bastide, comprenant la requalification des espaces autour de la Halle et de la place de la Liberté. Il explique que des études sont dès à présent menées dans le cadre de ce projet, tel que le plan de circulation, et que c’est à la suite de ces travaux que des ateliers de concertation avec les Saint-Lysiens seront menés.

Enfin, un participant suggère de partager toutes les informations relatives au comité consultatif sur le site de la Ville (composition, comptes-rendus, etc.) et de créer une adresse mail générique afin que les citoyens puissent contacter cette instance municipale.

Enfin, les membres présents décident de créer un groupe WhatsApp pour faciliter leurs échanges. Pour rappel, le sondage avait mis en exergue le fait que tous les participants ne souhaitaient pas partager leur adresse mail à l’ensemble des membres du comité.

**Prochaines étapes :**

* Rédaction d’un article de présentation du comité consultatif pour le Saint-Lys le Mag N°36
* Aborder la suite du travail du comité consultatif